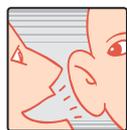


Vous avez reçu des médicaments anticancéreux “cytotoxiques”



Signaler à tous les soignants les médicaments “cytotoxiques” que vous avez reçus sert à diminuer le risque d’effets indésirables.

Signaler les troubles inhabituels

● Les médicaments anticancéreux cytotoxiques détruisent les cellules du corps qui se reproduisent le plus rapidement : le but est de s’attaquer aux cellules cancéreuses.

● Les médicaments anticancéreux cytotoxiques exposent à des effets indésirables nombreux et variés qui peuvent parfois être limités par des mesures préventives. Signaler aux soignants l’apparition d’un trouble inhabituel permet aussi de limiter les effets indésirables liés au traitement.

● Avec les médicaments cytotoxiques, les effets indésirables d’apparition rapide les plus fréquents sont des nausées et des vomissements, parfois sévères. La plupart des cytotoxiques sont irritants et provoquent une douleur et une inflammation de la veine dans laquelle ils sont perfusés, et des réactions locales parfois importantes lorsque la perfusion “passe à côté” de la veine.

● Les médicaments cytotoxiques détruisent aussi des cellules non cancéreuses qui se reproduisent rapidement : en particulier des cellules

produisant les globules et les plaquettes sanguines, des cellules du tube digestif, de la peau et des follicules produisant les cheveux, ainsi que des cellules du futur bébé, chez une femme enceinte. Ces effets sont plus ou moins retardés et prolongés, en fonction de la vitesse de renouvellement des cellules concernées : ils peuvent se manifester au bout de plusieurs jours ou semaines, et durer plusieurs mois. Il peut s’agir d’une chute des cheveux, d’une diminution des globules blancs, ce qui réduit les défenses de l’organisme et augmente le risque d’infection (effet immunodépresseur), de lésions dans la bouche et la gorge, etc.

● En début de grossesse, les médicaments cytotoxiques risquent de provoquer un avortement ou une malformation de l’enfant, ce qui impose une contraception efficace continue, et justifie parfois une interruption de grossesse.

● Parfois, la destruction rapide d’un grand nombre de cellules entraîne la libération de substances dangereuses pour l’équilibre du sang, le rein, ou le cœur, ce qui impose une surveillance spéciale.

Signaler son traitement par médicaments cytotoxiques

● De nombreux médicaments peuvent diminuer l’efficacité d’un traitement anticancéreux ou augmenter ses effets indésirables. Par exemple, des anticoagulants, des antiépileptiques, certains vaccins. Sans oublier l’alcool. Inversement, l’efficacité de nombreux médicaments est modifiée par l’action des cytotoxiques. Il est parfois nécessaire de changer les traitements en cours.

● Pour diminuer le risque d’effets indésirables, les soignants (médecins et pharmaciens en particulier) ont besoin de savoir précisément quel traitement vous prenez actuellement, et quel traitement vous avez pris au cours des semaines et des mois précédents. Demander aux soignants le nom des médicaments anticancéreux, écrire un aide-mémoire et le garder sur soi est bien utile pour éviter les oublis et les erreurs.

©Prescrire - mars 2015

Sources :

- “1-1 Patients sous anticancéreux (généralités)” *Rev Prescrire* 2014 ; **34** (374 suppl. interactions médicamenteuses).